

Point de vue

L'éolien victime du lobby nucléaire, par Jean-Vincent Placé et Christophe Rossignol

LE MONDE | 01.09.08 | 14h15 • Mis à jour le 01.09.08 | 14h15

Plus d'un an après le lancement du Grenelle de l'environnement, les menaces augmentent contre l'énergie éolienne. Souvent proches du lobby nucléaire, les adversaires de l'éolien se dépensent beaucoup pour tenter d'enrayer une dynamique fragile, pourtant largement approuvée par nos concitoyens (fin 2007, un sondage indiquait que 90 % des Français étaient favorables à son développement). Tandis qu'en Allemagne les pouvoirs publics misent sur les énergies renouvelables, en France des élus influents s'emploient à mettre en oeuvre une stratégie destinée à stopper l'éolien.

Dès 2005, dans le cadre de l'examen du projet de loi d'orientation sur l'énergie, un amendement de députés de l'UMP, visant à modifier les règles de rachat par EDF de l'électricité produite par les éoliennes, signait l'arrêt de mort de l'éolien. Une forte mobilisation avait fait reculer le gouvernement de l'époque.

Depuis quelques mois, l'offensive s'intensifie. Le 17 mars, plus de soixante-dix sénateurs, dont un ancien premier ministre, ont déposé un projet de loi pour rendre obligatoires des référendums locaux. Le 24 avril, un député UMP a déposé une proposition de loi similaire. Le 4 juin s'est réuni pour la première fois un "comité d'orientation stratégique" présidé par Valéry Giscard d'Estaing qui rassemble des associations d'opposants à l'éolien. Ce comité comprend notamment M. Boiteux, ancien président d'EDF.

Début juillet, nous apprenons que le gouvernement a en projet un décret visant à soumettre les parcs éoliens à la procédure d'autorisation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Les associations environnementales, indignées, ont dénoncé "*des règles très pénalisantes qui auraient pour seul résultat de remettre en cause l'objectif du Grenelle de l'environnement*". Enfin, quelques jours plus tard, l'Institut Montaigne, club de pensée libéral financé par des multinationales, dont Areva, a relancé la polémique sur le coût de l'éolien.

Dans cette campagne de déstabilisation, basée sur les rumeurs les plus folles, le plus triste en cette année de présidence française de l'Union européenne est la dénonciation d'un "*lobby germano-danois des éoliennes*" par M. Giscard d'Estaing.

Face à ce vent de folie, rappelons que la France s'est fixé comme objectif, dans le cadre de la directive européenne sur l'électricité renouvelable, de produire en 2010 21 % de sa consommation d'électricité à partir de ces sources renouvelables. Tous les projets éoliens sont soumis à la délivrance d'un permis de construire qui s'accompagne obligatoirement d'une évaluation environnementale dotée d'une étude paysagère.

UNE ASSOCIATION TRÈS ACTIVE

De plus, l'éolien participe à la lutte contre l'effet de serre, à l'amélioration de la sécurité nationale d'approvisionnement. Il s'agit d'une énergie inépuisable, sans déchets mais riche en création d'emplois. Selon un rapport de la plate-forme technologique européenne consacrée à l'énergie éolienne, l'éolien pourrait fournir jusqu'à 28 % de l'électricité de l'UE d'ici à 2030. Au ministère de l'énergie américain, on estime que l'énergie éolienne pourrait fournir 20 % de l'électricité des Etats-Unis d'ici à 2030, permettant de réduire 7,6 milliards de tonnes de CO₂ durant cette période.

Nous avons besoin d'une nouvelle politique fondée sur l'économie d'énergie, une politique d'efficacité et de sobriété. A celle-ci doivent s'ajouter des plans d'investissements majeurs dans les énergies propres, dont fait partie l'éolien. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'installer des éoliennes partout et n'importe comment. Pour cela, la transparence et la participation des citoyens sont essentielles.

A l'heure du dérèglement climatique et du pétrole rare et cher, la volonté de nuire à l'éolien ne peut donc que susciter l'indignation et de profondes interrogations. La réponse est à chercher du côté du conservatisme et du lobby pronucléaire, pour citer Hubert Reeves : "*Chaque éolienne est garante d'un peu moins de gaz carbonique dans l'atmosphère, ou d'un peu moins de déchets nucléaires à gérer par les générations à venir.*"

Face à ce lobby puissant, il existe déjà une association très active, "Planète éolienne". A ses côtés, il faut, pour reprendre encore les mots d'Hubert Reeves, que "*les élus soient aux premières lignes : c'est leur lot, mais aussi leur honneur et leur dignité, eux qui doivent résister à la pression des intérêts à courte vue*".

Nous appelons donc dès maintenant tous les élu(e)s à s'engager. Dans le cadre de la présidence de l'Union européenne, la France doit préparer la conférence de Copenhague en 2009, où les Etats devront organiser la suite du protocole de Kyoto. Face au défi climatique, la France se doit d'être exemplaire.

Jean-Vincent Placé est président du groupe des élus Verts au conseil régional d'Ile-de-France et président de la Fédération nationale des élus pour la promotion des énergies propres (Fnepppe).

Christophe Rossignol est conseiller régional du Centre et secrétaire général de la Fnepppe.

Le Monde.fr

» A la une » Archives
» Le Desk » Forums
» Opinions » Blogs

» Examens » Météo
» Culture » Carnet
» Economie » Immobilier

» Emploi » Shopping
» Voyages

» Programme Télé » Le Post.fr
» Newsletters » Talents.fr
» RSS » Sites du groupe

Le Monde

» Abonnez-vous au *Monde* à -60%
» Déjà abonné au journal
» Le journal en kiosque



Abonnez-vous au **Monde.fr** - 6€ visitez **Le Monde.fr**

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Index | Aide